

## CITÉ DE DORVAL

Le 6 décembre 2023

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Cité de Dorval tenue à la chapelle de la résidence « Quatre Vents » située au 12, avenue Dahlia, Dorval, Québec, le 4 décembre 2023, à 18 h 30.

Monsieur Marc Doret, maire, préside la séance.

### SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère Nicole Duchastel, messieurs les conseillers Pascal Brault, Robert Le Sage, Jean-François Leroux, Paul Trudeau, Christopher von Roretz formant un quorum complet dudit conseil.

### ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Marc Rouleau, Directeur général  
Monsieur Gheorghe Lucian Todoran, Trésorier et Directeur des services administratifs  
Me Chantale Bilodeau, Greffière et Directrice des affaires publiques  
Me Louiza Sadoun, Assistante-greffière

---

### **CM2312 516**

#### **1.1 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ROBERT LE SAGE

IL EST RÉSOLU:

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 décembre 2023 à 18 h 30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

### **CM2312 517**

#### **2.1 Présentation et adoption du budget 2024**

Monsieur le maire fait lecture du rapport sur le budget pour l'exercice 2024.

Avant de passer à la période de questions, il est :

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JEAN-FRANÇOIS LEROUX  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

D'adopter le budget de l'exercice financier 2024 comportant des revenus et affectations égaux aux dépenses qui y figurent totalisant 158 366 000 \$; et

Que le document explicatif du budget 2024 soit distribué à chaque adresse civique du territoire de la Cité Dorval conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le conseiller Pascal Brault demande la parole et adresse des questions relativement à certaines dépenses.

Après plusieurs interventions de part et d'autre entre le maire et le conseiller Pascal Brault, le maire demande le vote sur la proposition.

La proposition d'adopter le budget de l'exercice financier 2024 est :

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le conseiller Brault vote contre cette motion

---

## **CM2312 518**

### **3.1 Période de questions**

Les questions ci-dessous constituent un résumé à titre indicatif seulement. Pour le contenu intégral des questions, veuillez visionner la Webdiffusion de cette séance, disponible sur le site Internet de la Cité à [www.ville.dorval.qc.ca/fr/la-cite/page/seances-du-conseil-municipal](http://www.ville.dorval.qc.ca/fr/la-cite/page/seances-du-conseil-municipal).

1. Une résidente de l'avenue Clément adresse des questions concernant le paiement des factures d'**Hydro-Québec** par la Cité.

Le maire souligne que la présente période de questions est réservée exclusivement aux questions se rapportant à l'adoption du budget 2024 et que les autres questions pourront être adressées durant la prochaine séance extraordinaire de ce soir.

---

## **CM2312 519**

### **4.1 Levée de la séance**

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ  
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL

IL EST RÉSOLU:

Que la séance soit et elle est levée à 19 h 06

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(signé) Marc Doret  
MAIRE

(signé) Chantale Bilodeau  
GREFFIÈRE

Je soussigné, Marc Doret, maire de la Cité de Dorval, approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordres contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

(signé) Marc Doret  
MAIRE